

Championnats de sauvetage technique du Nouveau-Brunswick 2026

Trousse d'inscription et de renseignements

DATE

Samedi le 21 novembre 2026

HÔTE

Centre Aquatique et Sportif de Dieppe
111 rue Aquatique,
Dieppe, NB
Téléphone: 506 877 7881

CHAMPIONNATS

Cette compétition est sanctionnée par la Société de sauvetage Nouveau-Brunswick. Les règlements de l'événement seront déterminés par cette trousse de renseignements, ainsi que par la section 4 du *Manuel pour les compétitions canadiennes* (édition 2019) et section 5 du *Règlements de compétition de l'ILS* (révision 2023). Le *Règlements de compétition de l'ILS* peut être consulté ou téléchargé [ici](#)

ADMISSIBILITÉ ET DROITS DE PARTICIPATION

Les championnats du Nouveau-Brunswick sont organisés pour les sauveteurs de bonne foi qui ont démontré un engagement envers le sauvetage. Ce sont des personnes qui se considèrent des sauveteurs en premier et des compétiteurs en second. La Société de sauvetage considère qu'il est contraire à l'éthique de recruter des compétiteurs pour leur capacité athlétique de haute performance et qui possèdent des compétences faibles en sauvetage, ou simplement pour des raisons pratiques en vue de compétitionner. Les employeurs, le personnel de gestion d'un club et les entraîneurs sont la clé qui permet de prévenir ces pratiques qui contreviennent au code d'éthique et ils doivent mettre l'accent sur un comportement qui promeut le fait de « jouer selon les règles ». La conduite personnelle des gestionnaires et des entraîneurs se mesure par le code d'esprit sportif de l'ILS.

Les championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick sont accessibles aux membres individuels, aux clubs affiliés ou aux membres affiliés en règle. Un membre affilié ou un membre individuel est en règle à moins que leur statut d'athlète enregistré ou de membre individuel n'ait été révoqué par la Société de sauvetage.

Pour être admissibles à la compétition, les compétiteurs doivent :

- détenir une certification à jour (à l'intérieur des 24 mois qui suivent la date de certification) de Croix de bronze ou de Sauveteur national (n'importe quelle option)
- au moins 15 ans le premier jour du championnat
- être un athlète enregistré (télécharger le formulaire d'enregistrement de l'athlète au www.sauvetagesportif.ca ou à partir du www.sauvetagenb.ca).

Les compétiteurs doivent être membres du même club affilié ou être des employés du même membre affilié de la Société de sauvetage.

Un club peut être formé de n'importe quel nombre d'équipes, et ce, en plus de n'importe quels membres non-compétitifs responsables de la gestion, ou encore d'entraîneurs.

Les compétiteurs peuvent compétitionner pour un seul club ou pour un seul membre affilié à la fois.

Les compétiteurs ont la permission de s'inscrire une seule fois à chacune des épreuves.

La composition d'une équipe

Une équipe doit être composée de deux membres et au moins un membre doit avoir une certification de sauveteur national. Les équipes peuvent être formées de n'importe quelle combinaison d'hommes et de femmes. Les mêmes deux compétiteurs doivent s'inscrire et compléter toutes les trois épreuves par équipe. Un membre substitut peut être nommé, mais il ne peut seulement être utilisé que si un membre de l'équipe est blessé ou malade. Un membre de l'équipe qui est remplacé par un membre substitut ne peut pas continuer la compétition. La participation d'un troisième membre de l'équipe (autre que le membre substitut désigné) causera la disqualification de l'équipe pour la remise des trophées décernés aux équipes.

HORAIRE DES ÉPREUVES

Les épreuves suivantes feront partie de la compétition.

- Premiers soins
- Priorités
- Sauvetage aquatique

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les inscriptions doivent être reçues avant le vendredi 13 novembre 2026 à midi. Aucun remboursement ne sera effectué pour les clubs ou les compétiteurs qui ne se présenteront pas aux Championnats.

FRAIS D'INSCRIPTION

Frais de compétition (par équipe) 75,00 \$ + taxes

INSCRIPTION

Toutes les équipes et les clubs doivent être inscrits avant les championnats en respectant les procédures établies. Les frais d'inscription doivent être payés avec l'inscription de l'équipe.

Les clubs peuvent inscrire un nombre illimité d'équipes.

Chaque inscription complétée doit inclure les items suivants :

- le formulaire d'inscription avec le paiement
- le formulaire de dispense et d'exonération
- le formulaire d'inscription aux épreuves
- soit le numéro d'athlète enregistré pour chaque athlète, ou une demande d'enregistrement de l'athlète complétée.

Faites parvenir le formulaire d'inscription avec le paiement au complet; mandat (ou chèque libellé au nom de : Société de sauvetage), Visa, American Express ou MasterCard à :

Société de sauvetage

70 rue Melissa

Fredericton, N.-B. E3A 6W1

Téléphone: 506 455 5762

Courriel: info@sauvetagenb.ca

PONDÉRATION

Des tirages pour les positions en Premiers soins, Priorités, et Sauvetage aquatique vont être effectués par le marqueur en chef et ceux-ci seront remis aux équipes.

Pour les épreuves de Premiers soins, de Priorités et de Sauvetage aquatique, une seule finale A aura lieu.

POINTAGE

Pour les épreuves de Premiers soins, de Priorités et de Sauvetage aquatique, les équipes se verront attribuer des points selon le tableau ci-dessous.

CLASSEMENT	POINTS
1 ^{re} Place	20
2 ^e Place	18
3 ^e Place	16
4 ^e Place	14
5 ^e Place	13
6 ^e Place	12
7 ^e Place	11
8 ^e Place	10

Les clubs peuvent avoir plusieurs inscriptions aux épreuves. Le système de blocage des points ne sera pas utilisé.

TROPHÉES

Gagnants des épreuves par équipe

Des prix seront remis aux équipes qui auront terminé en première, deuxième et troisième place pour chacune des épreuves. Les gagnants de l'événement seront reconnus comme étant l'équipe Championne du Nouveau Brunswick.

L'équipe gagnante de l'épreuve de Premier soins recevra également la plaque *Julie Taylor Merko*.

Prix de la meilleure équipe

Des prix seront remis aux équipes qui auront terminé en première, deuxième et troisième position avec le plus de points accumulés au classement général avec les épreuves de Premiers soins, de Sauvetage aquatique et de Priorités.

Prix du meilleure Club équipe

Un prix sera remis au Club qui terminera en première position avec le plus de points accumulés au classement général avec les épreuves de Premiers soins, de Sauvetage aquatique et de Priorités. Ce Club sera les Champion du Nouveau-Brunswick

Les compétiteurs d'autres provinces peuvent compétitionner aux championnats du Nouveau Brunswick s'ils sont approuvés pour compétitionner par écrit auprès de leur organisme provincial de sauvetage. Ces compétiteurs représentent leur club provincial. Ils peuvent devenir champions d'épreuves par équipe, mais ils ne sont pas admissibles au titre d'équipe championne du Nouveau Brunswick.

INTERPRÉTATION LANGAGIÈRE

Les clubs qui nécessitent des interprètes de langue française ou anglaise doivent le faire savoir aux organisateurs au moment de l'inscription aux championnats. Les clubs sont encouragés à fournir leurs propres interprètes. Ces interprètes peuvent être des membres de leur club.

ÉPREUVES

Conditions générales

Consultez le *Manuel pour les compétitions canadiennes*, section 4.7. Les équipes se composeront de deux concurrents au lieu de quatre.

Premiers soins

Consultez le *Manuel pour les compétitions canadiennes*, section 4.8. Les équipes se composeront de deux concurrents au lieu de quatre.

Sauvetage aquatique

Consultez le *Manuel pour les compétitions canadiennes*, section 4.9. Les équipes se composeront de deux concurrents au lieu de quatre.

Priorités

Consultez le *Manuel de compétition de l'ILS*, section 5. Les équipes se composeront de deux concurrents au lieu de quatre.

Championnats de sauvetage technique du Nouveau-Brunswick 2026

HORAIRE

Samedi 21 novembre 2026

TEMPS	ACTIVITÉ
12h00	Réunion des officiels
12h15	Réunion des entraîneurs
12h30	Cérémonie d'ouverture
12h45	Isolation pour Premiers soins
13h00	Premiers Soins
14h45	Isolation pour Situations de surveillance
15h00	Situations de surveillance
16h45	Isolation pour Priorités
17h00	Priorités
19h00	Remise des trophées

Championnats du Nouveau Brunswick de sauvetage technique

Formulaire de dispense et d'exonération

Veuillez lire attentivement avant de signer.

Comportement

J'accepte de me conformer aux règlements et au code d'éthique des championnats et de me conduire d'une façon qui va en concordance avec les idéaux d'un bon esprit sportif.

Consentement aux risques encourus

En tant qu'athlète dans une compétition de sauvetage, je reconnais qu'il y a certains risques inhérents à celle-ci. Les risques sont reliés aux facteurs suivants, mais ne se limitent pas à ceux-ci : le stress, le nombre de personnes, les conditions et la température de l'eau. Je me suis préparé pour la compétition et il n'y a aucun facteur ou condition que je devrais dévoiler aux organisateurs qui rendrait dangereuse ma participation à cette compétition. J'accepte de mon plein gré tous les risques physiques autant que légaux reliés à ma participation, incluant, mais ne se limitant pas à : une perte ou un dommage à la propriété et une blessure personnelle, y compris un handicap permanent ou la mort.

Exonération de responsabilité

Comme condition à mon inscription et en tenant compte de l'acceptation de ma demande d'inscription en tant qu'athlète individuel ou de membre d'une équipe, je renonce à tous mes droits d'intenter une poursuite, que ce soit pour négligence ou autre, envers la Société de sauvetage, les hôtes, les opérateurs de l'installation, le propriétaire ou l'occupant, les commanditaires, le comité organisateur ou n'importe quel des préposés, des agents, des membres affiliés, des bénévoles, des juges, des officiels ou de toutes autres personnes impliquées dans l'organisation ou la tenue de la compétition, des épreuves et des activités connexes. J'accepte de plus d'indemniser et de ne pas tenir responsable toutes les personnes nommées ci-dessus, de toute réclamation faite en mon nom ou à la suite d'une blessure à ma personne ou ma propriété. Je reconnais que les compétiteurs sont responsables de leurs propres couvertures médicales (assurance-maladie).

Dispense du participant

J'accorde à la Société de sauvetage tous les droits, quels qu'ils soient, pour ce qui est des photographies et/ou des vidéos qui auront été prises par des photographes. Je consens à ce que les photographies et les vidéos soient utilisées à n'importe quelle fin, ce qui inclus, mais ne se limite pas à : la télévision, les publications et pour tous buts d'échange ou de promotion.

J'ai lu attentivement et je comprends clairement les quatre conditions de mon inscription et de ma participation à cette compétition. J'y consens de plein gré et j'ai l'intention que mes héritiers, mes représentants personnels et mes ayants droit les respectent aux aussi ces conditions.

Nom moulées	Signature (parent si moins de 19 ans)	Date

(Entraîneur)

--	--	--

Formulaire d'inscription

Veuillez écrire uniquement en lettres moulées MAJUSCULES. Chaque inscription doit inclure les documents complétés suivants :
Formulaire d'inscription avec le paiement, le Formulaire de dispense et d'exonération, ainsi que le numéro d'athlète enregistré, ou le formulaire d'enregistrement de l'athlète avec les documents demandés.

Coordonnées

Club ou membre affilié	Entraîneur
Adresse postale	Ville:
Province:	Code postal:
Téléphone #:	Adresse électronique:

enregistrement

Nombre d'équipes	Prix	Total
	@ 75.00\$ par équipe de deux	

Lorsque vous soumettez votre formulaire d'inscription, veuillez inclure une liste des « noms d'équipe », les noms (prénom et nom), les dates de naissance et les identifiants de membre des concurrents de ces équipes.

Paiement

Paiement: ☐ Chèque ☐ Facture	☐ Visa ☐ Debit ☐ MasterCard ☐ AMEX
Affiliate number:	No de carte de crédit #:
Date d'expiration	CVV:
Nom du titulaire de la carte	Signature du titulaire de la carte

Envoyer à: La Société de sauvetage Nouveau-Brunswick **Attention:** Inscription au concours 2026

Email: info@sauvetagenb.ca
